

1- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ

émission: 08/06/2023 selon 1907/2006/CE

page 1/6

1.1 IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Nom du produit:

PLIDOU

Code du produit: 02/16/119

1.2 UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

Ce produit n'est recommandé pour aucune autre utilisation industrielle, professionnelle ou de consommateur autre que celles identifiées ci-dessous.

Emploi de la substance/préparation:

Lotion lavante pour les mains

1.3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Raison Sociale: SAS AMPLITUDE SERVICES

Adresse: ZI EUROPORT
57500 SAINT AVOLD

Téléphone: 03 87 00 42 20

Fax: 03 87 00 42 21

FDS: as.fiches@sfr.fr

1.4 **NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE:** 01 45 42 59 59 (Centre antipoison ORFILA)

2- IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations:

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations: néant.

Pictogrammes de danger: néant.

Mention d'avertissement: néant.

Mentions de danger: néant.

Règlement 1223/2009/CE relatif aux produits cosmétiques:

Produit conforme au règlement cosmétique en vigueur.

2.3 AUTRES DANGERS

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

-PBT: non applicable.

-vPvB: non applicable.

3- COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 MÉLANGES

Description:

Mélange aqueux de tensioactifs non ioniques, tensioactifs anioniques, agents surgraisants, parfum et conservateur.

Composants dangereux: aucun.

Indications complémentaires:

Pour plus de précisions sur la composition du produit, se référer à la liste INCI (Nomenclature des Ingrédients Cosmétiques) présente sur l'étiquette ou l'emballage même du produit.

Texte complet des phrases H: voir la rubrique 16.

4- PREMIERS SECOURS

4.1 DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Remarques générales:

Aucune mesure particulière n'est requise.

Après contact avec la peau:

Le produit n'est pas irritant pour la peau.



4- PREMIERS SECOURS (suite)

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières.
Empêcher le sujet de se frotter les yeux.
Appliquer éventuellement un collyre approprié.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Après ingestion:

Ne rien donner à boire. Rincer la bouche avec de l'eau.
Ne pas faire vomir pour éviter les risques d'aspiration dans les voies respiratoires.
En cas de troubles persistants, consulter un médecin.

4.2 PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 INDICATIONS DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 MOYENS D'EXTINCTION

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2 DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 CONSEILS AUX POMPIERS

Équipement spécial de sécurité:

Aucune mesure particulière n'est requise.

Autres indications:

Les résidus de combustion et l'eau souillée lors de lutte contre l'incendie doivent être éliminés en accord avec la réglementation en vigueur.

6- MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

6.2 PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Concevoir les installations et prendre toute mesure nécessaire pour éviter la pollution des eaux et du sol.
Protéger les zones sensibles en matière d'environnement et les ressources en eau.

6.3 MÉTHODES DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Recueillir un maximum de produit pour élimination conformément aux réglementations environnementales en vigueur.
Les résidus peuvent être absorbés sur un matériau inerte (sable, terre, liant universel, sciure...).

6.4 RÉFÉRENCE À D'AUTRES RUBRIQUES

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter la rubrique 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la rubrique 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la rubrique 13.

7- MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 PRÉCAUTIONS A PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Éviter d'appliquer le produit sur une peau irritée ou présentant des lésions.
Éviter le contact avec les yeux. Ne pas ingérer.
Ne pas mélanger avec un autre produit chimique.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant la manipulation du produit.
Ne pas diluer ou transvaser dans un flacon ou emballage alimentaire.
En cas de nécessité de transvasement, s'assurer de la compatibilité du produit avec le nouveau contenant et l'identifier clairement.

Prévention des incendies et des explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.



7- MANIPULATION ET STOCKAGE (suite)

7.2 CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

Stockage

Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Protéger contre le gel.

Indications concernant le stockage commun:

Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage:

DLU: 30 mois.

Durée d'utilisation maximale conseillée après ouverture du conditionnement: 12 mois.

Température de stockage recommandée:

+5°C à + 40°C.

7.3 UTILISATIONS FINALES PARTICULIÈRES

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les limites en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

Contrôles techniques appropriés:

Sans autre indication, voir rubrique 7.

Protection des yeux/du visage:

Éviter tout contact du produit avec les yeux.

9- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

Informations générales

Forme	: liquide limpide
Couleur	: bleu
Odeur	: notes fleuries
Point/intervalle d'ébullition	: non déterminé
Inflammabilité	: non applicable
Limites d'explosivité	: non déterminé
Point d'éclair	: non déterminé ou non applicable
Température de décomposition	: non déterminé
pH à 20°C	: 5 à 6
Viscosité cinématique	: non déterminé
Viscosité dynamique	: non déterminé
Hydrosolubilité	: entièrement miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: non déterminé
Pression de vapeur	: non déterminé
Densité à 20°C	: 1,02
Densité relative	: non déterminé
Densité de vapeur	: non déterminé

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Forme	: liquide limpide
Température d'inflammation	: non déterminé
Propriétés explosives	: non déterminé
Taux d'évaporation	: non déterminé



9- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Informations concernant les classes de danger physique:

Substances et mélanges explosibles	: néant
Gaz inflammables	: néant
Aérosols	: néant
Gaz comburants	: néant
Gaz sous pression	: néant
Liquides inflammables	: néant
Matières solides inflammables	: néant
Substances et mélanges auto-réactifs	: néant
Liquides pyrophoriques	: néant
Matières solides pyrophoriques	: néant
Matières et mélanges autochauffants	: néant
Substances et mélanges dégageant des gaz inflammables au contact de l'eau	: néant
Liquides comburants	: néant
Matières solides comburantes	: néant
Peroxydes organiques	: néant
Corrosifs pour les métaux pour les métaux	: néant
Explosibles désensibilisés	: néant

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 RÉACTIVITÉ

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 STABILITÉ CHIMIQUE - Décomposition thermique/ conditions à éviter:

Le produit est stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Non concerné.

10.4 CONDITIONS À ÉVITER

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 MATIÈRES INCOMPATIBLES

Aucune en particulier.

10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions graves/irritation oculaires:

Possibilité d'une irritation légère et passagère.

Sensibilisation respiratoire/cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction):

-Mutagénicité sur les cellules germinales: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

-Cancérogénicité: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

-Toxicité pour la reproduction: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (suite)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications toxicologiques complémentaires:

Possibilité de troubles digestifs en cas d'ingestion.

11.1 INFORMATIONS SUR LES AUTRES DANGERS - Propriétés perturbant le système endocrinien:

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12- INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 TOXICITÉ

Toxicité aquatique:

Le produit n'est pas classé "dangereux pour l'environnement".

12.2 PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET vPvB

PBT: non applicable.

vPvB: non applicable.

12.6 PROPRIÉTÉS PERTURBANT LE SYSTÈME ENDOCRINIEN

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 AUTRES EFFETS NÉFASTES

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13- CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Recommandations: de petites quantités peuvent être mises diluées avec beaucoup d'eau et éliminées.

De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: évacuation conformément aux prescriptions légales, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU: néant.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU: néant.

14.3 Classes de danger pour le transport: néant.

14.4 Groupe d'emballage: néant.

14.5 Dangers pour l'environnement: non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: non applicable.

"Règlement type" de l'ONU: néant.

15- INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 RÉGLEMENTATIONS/LÉGISLATIONS PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT

Pas d'informations complémentaires disponibles.



15- INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES (suite)

15.2 ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16- AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation , mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient, sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus, lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité . Il prendra sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent .

Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.

Produit réservé à un usage uniquement professionnel.

fiche établie selon 1907/2006/CE (REACH)

Date d'émission de la fiche: 08/06/2023, revue le 22.06.2023.